

De la part de GUELMAN Pierre
Envoyé : mercredi 13 avril 2022 14:26
Objet : La Lettre aux partenaires #22



[Avril 2022]



Chers partenaires,

La XV^{ème} législature s'achève. Des évolutions législatives significatives ont été adoptées. Elles renforcent le service public de la distribution d'électricité au service des politiques de transition écologique et de la Nouvelle France Electrique.

Outre le transfert des colonnes électriques dites « montantes » dans la loi ELAN, le législateur a facilité, dans la loi Climat et Résilience de 2021, le déploiement des colonnes électriques dites « horizontales », dont le pré-équipement au sein des copropriétés est un indéniable facteur de succès de la transition vers la mobilité électrique. Sur cette même thématique, la loi LOM avait confié à Enedis la mission d'accompagner les collectivités et les AODE dans l'élaboration de schémas directeurs de déploiement des infrastructures de recharge (SDRIVE), la loi Climat et Résilience ayant rendu ces derniers obligatoires sur l'ensemble des zones à faible émission (ZFE), instaurées dans toutes les agglomérations de plus de 150000 habitants sur le territoire métropolitain.

Pour accompagner la définition des objectifs régionaux de programmation pluriannuelle de l'énergie, Enedis sera associée aux Conseils Régionaux de l'Energie instaurés par la loi climat et résilience de 2021. Enfin, la loi Energie et Climat de 2019, bénéficiant de la fin du déploiement des compteurs Linky, a stabilisé le cadre juridique des opérations d'autoconsommation collective, en prévoyant notamment 3 périmètres possibles pour ces dernières, de l'échelle résidentielle à des modes étendus, et ce d'autant plus que la production d'électricité est d'origine renouvelable.

Dans ce numéro, découvrez notre fierté d'être supporteur des JO2024 et retrouvez des illustrations de la contribution aux territoires d'Enedis, entreprise nationale en grande proximité avec les élus locaux : le recrutement de 2200 salariés et alternants en 2022 - en renforçant l'égalité professionnelle entre hommes et femmes - pour relever les défis de la transition écologique, dont les raccordements, ou encore l'accompagnement des décideurs sur les diagnostics énergétiques, en lien avec des projets de rénovation des bâtiments ou de tableaux de bord énergétiques.

Pierre GUELMAN,
Directeur des Affaires Publiques Enedis

[Le réseau de distribution d'électricité de demain](#)

Dans le contexte actuel d'intenses débats sur les questions énergétiques, le réseau de distribution d'électricité constitue une véritable « colonne vertébrale de la transition écologique ».



Des Jeux Olympiques de Paris 2024 plus durables

Le 5 avril 2022, Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis et Tony Estanguet, Président de Paris 2024, ont signé un partenariat historique pour des Jeux engagés pour le climat. D'ici 2024, Enedis renforcera le réseau pour que les sites de compétitions soient alimentés par le réseau public de distribution d'électricité, pour contribuer à un héritage durable pour les territoires et le monde de l'événementiel. Une première pour éviter le recours aux groupes électrogènes émetteurs de CO2 !



Grâce à Enedis, les sites de compétition des Jeux de Paris 2024 seront raccordés à 100% au réseau public d'électricité. Ce sont les premiers Jeux qui ne seront pas alimentés à partir de groupes électrogènes diesel pour contribuer à la réduction des émissions de CO₂. Enedis démontre ainsi la fiabilité du réseau public de distribution d'électricité français pour limiter le recours à des solutions temporaires comme les générateurs alimentés en énergies fossiles, utilisées traditionnellement dans l'événementiel pour de nombreux usages dont l'éclairage et les retransmissions télévisuelles. Enedis investit pour permettre aux futurs sites Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 de bénéficier d'une excellente qualité de distribution d'électricité.

Les travaux réalisés dans ce cadre seront un héritage fort et durable pour les territoires et le monde de l'événementiel. C'est le cas de nombreuses installations électriques dans Paris, en Ile de France et en région, sur les 42 sites olympiques et paralympiques.

Par exemple, à Paris, l'investissement de 5 millions d'euros qui a été réalisé par Enedis sur le Poste Source Alma (Paris 8^{ème}), bénéficie ainsi dès à présent et pour des dizaines d'années à 110.000 parisiennes et parisiens et permet de fiabiliser le réseau électrique dans la perspective des événements de Paris 2024.

En Ile de France, le Poste Source Ampère (Saint Denis) a été renforcé en vue du développement territorial de la Cité du cinéma à Saint-Denis. L'installation du Village des Athlètes à cet emplacement est un accélérateur des travaux sur le poste source Ampère. Ainsi, l'alimentation électrique sera fiabilisée en 2024 pour accueillir les 15 000 sportifs durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et bien au-delà pour ce nouveau quartier qui accueillera plus de 6 000 habitants et 6 000 salariés dès 2025.

Ces raccordements pourront ensuite être pérennisés, permettant une réduction des impacts des activités événementielles pendant des décennies. Et au-delà des sites des Jeux, cet héritage s'ancre partout en France. Forte d'une expérience dans chaque ville et village de France, Enedis met ses compétences et expertises au service de chaque collectivité souhaitant pérenniser les raccordements au réseau électrique de distribution de ses propres installations sportives, notamment dans les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024.

Enedis s'engage

En 2022, Enedis propose 2200 emplois pour relever le défi de la transition écologique



Pour construire la nouvelle France électrique, en 2022, Enedis a l'objectif de recruter 2200 collaborateurs partout en France en CDI, CDD et alternance. Transformer le plus grand réseau d'Europe pour en faire un réseau connecté et pilotable, protéger les données de 37 millions de clients, grâce aux dernières technologies,

raccorder 1 million de producteurs d'énergies renouvelables d'ici 2030... Autant de défis pour les collaborateurs actuels et futurs !

Pour faire face à cette croissance d'activité forte, d'environ 10% en 2021, et dans une perspective de croissance continue pour les années à venir, Enedis a une ambition forte en matière de recrutement : 2 200 collaborateurs seront recrutés en 2022, dont 1 000 sur des postes en CDD /CDI et 1 200 en alternance. Chez Enedis, 30% des recrutements CDI sont issus de l'alternance.

Les femmes à l'honneur du recrutement chez Enedis

Pour Enedis, la diversité des profils, des parcours et la mixité dans les équipes sont sources de créativité et d'enrichissements mutuels. En 2021, les femmes représentaient 24,65% des collaborateurs de l'entreprise. La féminisation est un enjeu majeur de l'entreprise qui nécessite un travail de fond, avec écoles et institutions, pour que les filles et jeunes femmes soient sensibilisées dès le plus jeune âge aux métiers de l'électrotechnique pour augmenter la proportion d'étudiantes dans toutes les filières, et en particulier les filières techniques, les écoles d'ingénieurs et du numérique.

Pour attirer les femmes dans les métiers techniques, Enedis travaille aussi à combattre les préjugés sur les métiers techniques et à valoriser le leadership au féminin, à l'intérieur de l'entreprise et à l'extérieur.

Rejoindre une entreprise engagée et responsable pour y développer un parcours qui a du sens

Rejoindre Enedis, c'est rejoindre un réseau de 38 000 salariés mobilisés par leurs missions de service public et qui partagent des valeurs fortes de sens du service, engagement et respect.

Avec plus de 100 métiers, Enedis répond aux nombreux enjeux de la transition écologique en France en réalisant les travaux de développement et de modernisation des lignes électriques, en raccordant les nouvelles installations d'énergies renouvelables au réseau de distribution, en favorisant l'essor de l'électricité dans les usages, en accélérant la mobilité électrique.

Dans les territoires

Lyon : des données pour améliorer la performance énergétique du quartier de la Part-Dieu

L'efficacité énergétique et le pilotage de la consommation d'électricité sont deux enjeux centraux pour un aménagement du territoire responsable et développement urbain en ligne avec la transition énergétique. C'est pourquoi, après deux expériences analogues à Montpellier et Bordeaux, Enedis a signé le 2 février dernier une convention avec la Métropole de Lyon et la société d'aménagement SPL Lyon Part-Dieu. Se déroulant sur deux ans, la convention a pour objet de mettre en place un tableau de bord énergétique local pour le quartier de la gare Part-Dieu.



Cette dynamique s'inscrit pleinement dans le Schéma Directeur des Energies (SDE) de la Métropole de Lyon, qui vise notamment une réduction de 20% de consommation d'énergie à 2030 par rapport à 2013. Améliorer la performance énergétique et le dimensionnement des réseaux d'un quartier construit alors que ces questions n'étaient pas centrales est un des gisements de cette sobriété. Il s'agit donc d'un double enjeu pour un quartier qui se développe et se réinvente tout en gardant ses usages multiples : résidentiel avec 855 foyers, commercial, tertiaire, de mobilités...

Enedis, service public de l'électricité qui accompagne tous les territoires dans leurs transition énergétique est tiers de confiance sur les données et gage de neutralité. Ainsi, aux côtés de la Métropole et de la SPL Enedis et son équipe dédiée à Lyon ont construit l'architecture du tableau de bord. Sa contribution passe aussi par la fourniture des données qui alimenteront cet outil. Celles-ci sont issues du réseau d'Enedis (flux d'énergie, dimensionnement des raccordements...) ainsi que des consommations des clients grâce aux compteurs communicants. Cette collecte puis traitement se fait dans le respect strict des règles de protection des données (RGPD) grâce au recueil du consentement informé et éclairé des clients.

Les données sont relevées toutes les dix minutes dans les 12 postes sources d'Enedis qui desservent le quartier de la Part-Dieu, et transmises pour traitement et intégration au tableau de bord ensemble. La segmentation par type de données et usage (tertiaire, résidentiel, commercial) à une temporalité fine permettra de comprendre les enjeux de la consommation d'électricité du quartier et d'en identifier les améliorations.

Enedis innove

Avec Prioréno, Enedis co-construit une solution pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics



Développé par la Banque des Territoires en collaboration avec Enedis (notamment le programme rénovation au sein de la Direction Clients & Territoires), GRDF et l'État, le nouveau service digital gratuit, Prioréno, a été lancé le 16 février. Il permettra à chaque collectivité d'obtenir une vision de ses bâtiments publics, de leurs caractéristiques et de leur consommation d'électricité et de gaz, afin de prioriser les chantiers de rénovation à mettre en œuvre.

La convention définissant le déploiement du service et les rôles de chacun des partenaires a été signée le 16 février par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité, Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, Jean-François Vaquieri, Secrétaire Général d'Enedis, et Laurence Poirier-Dietz, DG de GRDF.

Les algorithmes de Prioréno croisent et analysent un volume conséquent de données de consommation énergétique fournies par Enedis, avec qui les premiers tests ont été conduits grâce à plusieurs territoires expérimentateurs, pour l'électricité et par GRDF pour le gaz, concernant la quasi-totalité des 500 000 bâtiments publics de France. Pour Jean-François Vaquieri, Secrétaire Général d'Enedis, « avec 34 millions de compteurs Linky, ce sont plusieurs milliards de données que nous collectons. Nous n'avons jamais eu autant de données disponibles et fiables pour orienter les travaux de rénovation (...) et, *in fine*, réduire les factures énergétiques. » Actuellement, 95% des bâtiments publics sont équipés de compteurs communicants.

D'autres données ont été créées spécifiquement pour Prioréno - comme le périmètre géographique des opérations de revitalisation des territoires dans les villes Action cœur de ville par exemple. Par ailleurs, l'État met à disposition des données comme les Fichiers Fonciers (Cerema), la BD TOPO (base de données 3D des éléments du territoire et de ses infrastructures, produite par l'Institut national de l'information géographique et forestière français), ou encore les images infrarouges du territoire national (IGN).

Le dispositif est expérimenté, depuis plusieurs mois par une soixantaine de collectivités de tous types : Villes du programme Petites villes de demain (Aubignan, Mazan, Longuyon, Chorges et Embrun), villes Action cœur de ville (Angoulême, Bourges, Cholet, Cognac, Grasse, Caromb, Carpentras, Les Mureaux, Manosque et Rambouillet), intercommunalités (comme La CoVe - Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin-), communes rurales ou encore Syndicats d'Énergie (comme le SDESM - Syndicat Des Énergies De Seine Et Marne). L'outil sera accessible à toutes les collectivités sur la plateforme de la Banque des Territoires au deuxième trimestre 2022 : l'ensemble des collectivités peuvent demander dès aujourd'hui à en bénéficier.

Pour Marianne Laigneau, « En tant que service public, mettre à disposition notre expertise d'opérateur de data, c'est poursuivre notre engagement auprès des territoires. Toute une filière est mobilisée pour co-construire une France plus responsable, plus efficiente et plus juste aux côtés des collectivités. Prioréno en est une belle illustration. »

On y était



Le 6 avril, Marianne Laigneau, présidente du Directoire d'Enedis, et Mickaël Weber, président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, ont signé une convention de partenariat autour d'enjeux communs. Protection de l'environnement, sensibilisation aux dangers à proximité des lignes aériennes, intégration des énergies renouvelables, électromobilité et autres mobilités douces... un partenariat qui consolide une collaboration efficace et des actions communes en faveur de la protection de la biodiversité et des territoires.



Le 31 mars, l'association des Plus Beaux Détours organisait sa conférence de presse de lancement du Guide « Les 100 plus beaux détours de France » à l'Espace Grenelle d'Enedis, à Paris. Hervé Mariton, Président de l'Association, y a présenté le guide Michelin. Nouveauté cette année : les bornes de recharge sont indiquées sur la carte touristique de chacune des communes membres, pour permettre ainsi aux voyageurs de rouler écolo tout en visitant les plus beaux villages de France !



Après une année d'absence, Covid oblige, Enedis était de retour au Salon de l'Agriculture le 1^{er} mars dernier. A cette occasion, plusieurs conventions de partenariat ont été signées, notamment avec les Chambres d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et du Var. Enedis s'attache à être à l'écoute des besoins des agriculteurs et accompagne les nouvelles attentes du monde agricole : sécurité aux abords des lignes électriques, intégration des énergies renouvelables, autoconsommation, biodiversités, mise à disposition des données...



A vos agendas

- **Congrès des Plus Beaux Détours de France 2022** : du 11 au 13 mai à Dinan
- **30^{ème} Congrès de l'ANDAM** : du 17 au 20 mai - Entre Rhône et Ain
- **Webinaire « Transition écologique : quelle valeur de la donnée ? »** : le 18/05 à 8h30, dans le cadre du programme OFF des Assises Européennes de la Transition énergétique. Plus d'infos : sg-dap@enedis.fr
- **Formation France Ville Durable** : 14/06 - Enedis interviendra dans un module de la formation sur la thématique des données au service de la transition énergétique

Plus d'infos : sg-dap@enedis.fr



La lettre aux partenaires est une lettre bimestrielle adressée aux partenaires d'Enedis.

ENEDIS